

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Oloron-Sainte-Marie (64400)

## Réponses de Pierre Bahoum, au nom de la liste « Liste Citoyenne Oloron 2020 »

— le 26/02/2020 à 16:22 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Un plan vélo existe déjà depuis 2015, élaboré par la municipalité et des associations, voté par la majorité actuelle (Liste H. Lucbéreilh) et l'opposition.

Il n'est pas suivi d'effet. La situation des cyclistes et des mobilités non-motorisées est préoccupante.

Les très rares avancées (arceaux de stationnement notamment) apparues ces derniers mois nous paraissent à mettre sur le compte d'un collectif "Oloron Ste Marie Vélorutionnaire".

Nous prenons l'engagement, allant au-delà de ce plan vélo, de réaliser un schéma directeur des transports faisant la part belle aux mobilités douces et réduisant l'emprise de l'automobile. Celui-ci se veut ambitieux notamment en libérant de la place par la mise en oeuvre de sens uniques automobiles, la multiplication des zones 30 km/h, et l'extension des rues sans voiture (hors desserte et livraisons pour les riverains).

#### Action n°2 : je ne m'engage pas

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 6 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 180000 euros

COMITÉ de SUIVI OPÉRATIONNEL : Oui, bien-sûr, étendu avec les parties prenantes (usagers de la voie, associations, riverains... dans une logique de démocratie participative), et les représentants des communes limitrophes et de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

BUDGET ANNUEL DE 180 000 € : Non. 180 000 € ne représentent que de 2 à 4 % du budget annuel d'investissement (selon que l'on considère ou non les budgets annexes). En tout état de cause, cela ne nous paraît pas suffisant au vu de l'enjeu.

En outre, nous considérons le vélo comme un élément des mobilités douces qui doivent être considérées dans leur ensemble, être prioritairement prises en comptes pour les investissements globaux de la voirie (lesquels représentent le plus gros postes d'investissement.)

#### Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Oui dans le principe, ce comité pourrait aussi compter des personnes pour les navettes de transports collectifs, l'inter-modalité notamment ferroviaire et par autocars, les riverains, les personnes à mobilité réduite.

#### Action n°4 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Redite avec ce qui précède.

#### Action n°5 : je m'engage

Après chaque rénovation d'espace public (voirie, place, parc), procéder à une inauguration à vélo, en présence des associations liées au déplacement à vélo et des services responsables de la rénovation.

Avec plaisir :)

### Action n°6 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

L'ensemble des quoi ? je n'arrive pas à lire le mot entre "des" et "en lien avec le vélo"...

Pour le personnel municipal, notre programme prévoit "des incitations" dans le cadre de la gestion du personnel, à l'usage de la bicyclette.

## Développer un réseau cyclable cohérent

### Action n°7 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Sur axe traversant et sur la rocade de contournement d'oloron sainte marie

En effet, c'est indispensable.

Même si c'est une route sur compétence départementale, la mairie doit faire sa part et ne pas se contenter de dire que le département n'a rien fait : il faut prendre des initiatives, "faire pression" sur le conseil général, chercher l'aménagement des espaces latéraux, etc.

Le marquage au niveau des ronds-points est une aberration : les vélos ne devraient pas être invités à se déporter sur le bord mais bien à se rendre bien visibles au centre du rd-point, afin de ne pas se faire couper la route.

### Action n°8 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : du rond point de la JAO, école, mairie, médiathèque cinéma, piscine skate parc, : Résoudre les discontinuités cyclables

Tout-à-fait !

### Action n°9 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Tout-à-fait !

### Action n°10 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du réaménagement du centre ville

Absolument.

### Action n°11 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Et pour lequel la CCHB, avec l'aimable pression de collectif cycliste, a obtenu son inscription (1 communauté de communes sur 6 seulement en France).

### Action n°12 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°13 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

### Action n°14 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

#### Action n°15 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Oui. Voir plus haut commentaire.

#### Action n°16 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse Rue Louis Barthou et quartier du jardin public à la mairie

Nous y proposons une rue piétonne sauf horaires de livraison (matinale ?) et sauf pour seuls habitants de la rue (avec plot urbain amovible, connecté à une borne).

#### Action n°17 : je m'engage

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Absolument.

Avec les 90 millions que l'Etat et le Département envisagent de gaspiller pour le corridor à camions de l'axe E7 Paris-Madrid via Limoges et Pau (la soi-disant "déviation du Gabarn"), on pourrait construire.... 260 km de piste cyclable.

#### Action n°18 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

#### Action n°19 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Centre ville.

#### Action n°20 : je m'engage

Transformer en zone piétonne Rue Louis Barthou.

#### Action n°21 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

#### Action n°22 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment Rue Revol, Louis Barthou, N134

#### Action n°23 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

#### Action n°24 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°25 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Déjà en cours de déploiement (voir commentaires plus haut...) : à poursuivre et déployer en faible nombres mais en maints endroits.

#### Action n°26 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

**Action n°27 : je m'engage**

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

**Action n°28 : je ne m'engage pas**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Après débat, la LCO2020 n'a pas jugé opportun de compléter les dispositifs de subvention à la demande existant au niveau national.

**Action n°29 : je m'engage**

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Dispositif actuel nouveau et encourageant, mais encore trop cher. Il faut le rendre plus accessible.

**Action n°30 : je m'engage**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Notamment au Bialé où de telles initiatives existent.

**Action n°31 : je ne m'engage pas**

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Notre programme n'a pas envisagé cette proposition. Je ne puis donc dire que nous en avons pris l'engagement. Peut-être les initiatives associatives (cf proposition 30) recourent déjà cette proposition.

**Action n°32 : je m'engage**

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Sous réserve de ce qui a été précisé question 31, un appareil de gravure s'inscrirait dans un plan ambitieux des mobilités douces, incluant le vélo, que nous souhaitons.

**Promouvoir une culture vélo****Action n°33 : je m'engage**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

**Action n°34 : je m'engage**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

**Action n°35 : je m'engage**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

**Action n°36 : je m'engage**

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

**Action n°37 : je ne m'engage pas**

Installer des compteurs de passage vélo, affichant un score lisible par le public, et situés à des points emblématiques de la ville.

Sous réserve de calcul d'opportunité coût/avantage, et de lutte contre le gaspillage.

#### Action n°38 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

En tant que maire et ??

#### Action n°39 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

Élus et agents publics ont un devoir moral d'exemplarité.

#### Action n°40 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

#### Action n°41 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

#### Action n°42 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

#### Action n°43 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Une par mois serait un bon début.

#### Action n°44 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

et des mobilités douces

#### Action n°45 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Sous réserve d'une période pédagogique transitoire préalable de quelques mois.

#### Action n°46 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Notamment par la TV et le bulletin municipal, et le lien avec les professeurs des écoles.

#### Action n°47 : je ne m'engage pas

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : Lindt, Messier,...

Engagement budgétaire conséquent pour l'heure non adoptée dans notre programme (nul ne l'ayant pour l'instant proposé).

### Commentaires généraux

Éléments généraux concernant le vélo sur lesquels nous avons publié :

-> <https://www.lco2020.fr/post/et-le-v%C3%A9lo-dans-tout-%C3%A7a>

propositions programmatiques retenues (notamment les entrées "mobilités ... consulter de préférence avec un ordinateur).

-> <https://www.lco2020.fr/pour-l-urgence-ecologique>

Merci pour votre action et au plaisir de répondre à toute question complémentaire :).

Pour la LCO2020, Pierre Bahoum